



DÉCLARATION LIMINAIRE CSA-EA du 19/11/2024

En guise de déclaration liminaire, vous nous permettrez de revenir sur deux moments de notre bilatérale avec Madame la nouvelle ministre de l'agriculture :

1. à notre interpellation appuyée concernant les discours et mesures anti fonctionnaires avancés chaque jours depuis plus de deux semaines maintenant, madame la ministre de conclure notre bilatérale Élan commun de jeudi en ces termes : " le mépris n'est pas un sentiment que je pratique, ce n'est pas dans ma nature"... Nous n'avons pas de raison de douter de la sincérité de Madame Genevard... Mais, après les fins de non recevoir au niveau salariales, les engagements de l'Etat différés, abandonnés... comment qualifier les mensonges à propos des taux d'absentéisme de ce gouvernement qui fait le choix de s'en prendre aux plus fragiles et aux malades (alors même que la médecine de prévention manque à l'appel dans de trop nombreux départements)... ou encore les provocations trumpistes d'un ministre de la Fonction Publique brutal qui manifestement ne la respecte pas et ne sourcilien guère quand il s'apprête à abîmer en prise directe les conditions de travail des fonctionnaires !

Au-delà des choix politiques qui président à mettre les services publics et leurs agents en difficulté, quels leviers notre ministère entend-il actionner pour répondre aux enjeux de tous les secteurs professionnels par rapport auxquels l'enseignement agricole public forment les professionnels de demain, pour répondre également à la formation des citoyen.nes de demain ?

2. 3,9 millions d'euros de réduction de la masse salariale du programme 143 enseignement agricole technique, donc des dizaines de suppression d'emplois à venir si le budget 2025 venait à rester en l'état mais... "sans que cette mesure ne vienne impacter la qualité des enseignements, les classes, pas plus que remettre en cause le maillage des établissements ".

Là, nous avouons notre plus grand scepticisme sur la valeur d'une telle déclaration... nous portant en défense d'une tentation pouvant dès lors être de taper sur ces "fonctionnaires qui ne sont pas au contact du public"... car dans notre maison ministérielle et à plus forte raison dans l'enseignement agricole l'ensemble des agents occupant ces postes dits "supports" sont déjà en difficulté de fonctionnement du SRH avec l'établissement des contrats ou des paies, en passant par des SRFD où partout seuls deux ou trois agents se partagent l'ensemble des missions d'appui et de suivi des EPL, et jusqu'aux établissements dont les équipes administratives comme de direction s'auto-remplacent en règle générale et croulent sous les nouvelles charges (gratifications bac pro etc...) là où les dotations d'objectifs enfin remises en chantier par EDC remonte à près de 10 ans sans jamais avoir été réellement réajustées...

Une seule question : où seront pris ses emplois, quels choix à porter, quelles conséquences envisager ? Nous parlons, il y a deux mois de "rentrée sans". Donc en ce mois de novembre, la suivante s'annonce encore plus "sans" que la précédente : sans le mépris de la Ministre... mais pas sans celui du gouvernement auquel elle appartient, et sans un budget ambitieux assurément avec la reprise d'un plan de suppressions d'emplois, les faits sont têtus. Il manquait déjà et manque toujours ou désormais : des enseignant.es devant les élèves, des crédits de remplacement pour toutes les catégories d'agents, des contrats (et donc des salaires) pour les collègues, des moyens pour financer les dédoublements, l'AP en STAV, l'organisation des réunions de PAJ en présentiel comme il est pourtant requis (CI ou CNCC), des commissions de contrôle a posteriori (purement et simplement annulées), le remboursement des frais de déplacement, des moyens pour les transports pédagogiques, des moyens pour financer réellement les stages collectifs de bac pro ou encore l'EMC...

Vous l'aurez compris à notre niveau, l'ensemble de ces mesures sont inacceptables et nous allons mobiliser à compter du 5 décembre pour tâcher de les repousser !